

Les MRE, une chevrière-ouvrière de l'économie

La Communauté Marocaine résidant à l'étranger (MRE) représente 3 millions de personnes, soit presque 10% de la population. Vu l'importance de leurs transferts, le royaume a voulu créer un mécanisme d'encouragement de l'investissement.



Lancé en 2009, le projet FACE Maroc, (Faciliter la Création d'Entreprises au Maroc), cofinancé par l'Union européenne, et quatre partenaires stratégiques : la fondation IntEnt aux Pays-Bas, l'AfD (l'Agence Française de Développement) en France, le CIM (Centrum für inter-

nationale Migration und Entwicklung) en Allemagne et IntEnt Maroc au Maroc a pour objectif principal de contribuer au développement économique durable et la création d'emploi au Maroc. En effet, le projet s'est donné pour mission d'encourager la diaspora marocaine installée en Europe à transférer son savoir faire acquis dans les



pays d'accueil, vers son pays d'origine en appuyant le montage de projets économiques, notamment la création de PME et de TPE. C'est avant tout pour pallier le manque d'accompagnement et soutenir les promoteurs de la diaspora marocaine dans leurs démarches de création d'entreprises avant, pendant et après le démarrage des

opérations, que le projet FACE Maroc a vu le jour. Aujourd'hui en janvier 2013, après 48 mois de travail, et que le projet touche à sa fin.

La communauté marocaine résidant à l'étranger représente 3 millions de personnes, soit presque 10% de la population du pays d'origine, 85% d'entre eux étant installés en Europe. A la fin du



Récoltes de fruits en France

mois de juin 2012, les Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) avaient transféré 27,07 milliards de dirhams au Maroc, contre 26,96 milliards de dirhams durant la même période de l'année précédente, soit une hausse de 0,4%. Les recettes des MRE ont également connu une progression de 20,79% sur la même période, s'établissant à plus de 27,07 milliards de dirhams contre 22,41 milliards. De plus, les transferts de fonds des MRE vers le Maroc représentent environ 9 % du PIB du pays. Fort de ce constat économique et de cette participation grandissante, le Maroc souhaite que les MRE interviennent plus directement dans le développement du Royaume. Globalement au cours des vingt dernières années, l'action du gouvernement a visé à impliquer davantage la diaspora marocaine dans le développement du secteur privé et la création d'emplois.

Des efforts et des obstacles

Ce processus d'ouverture économique du Maroc, accordant au secteur privé un rôle central, eut pour but d'attirer les investisseurs internationaux, y compris les MRE. Malheureusement, ces investisseurs étaient systématiquement confrontés à des défis liés aux réalités culturelles du pays, ainsi

qu'à une certaine rigidité administrative. De ce fait, le gouvernement souhaite mettre en place un système d'accompagnement viable et pérenne au Maroc, en fournissant aux investisseurs étrangers des outils et méthodes leur permettant de faire face aux difficultés locales et de renforcer leur capacité de gestion d'entreprise à travers un accompagnement dans les différentes phases du montage et de la mise en œuvre de leur projet. Deux grandes institutions financières furent donc créées en 1989 : la Bank Al Amal et le fonds de garantie Dar Ad-Damane. La Bank Al Amal est un établissement de crédit, créé à l'initiative des banques marocaines pour accorder des financements sous forme de prêt participatif, tandis que Dar Ad-Damane, une société anonyme, a pour principale mission d'encourager les MRE à investir au Maroc en garantissant les prêts accordés par Bank Al Amal.

En 2009, l'état marocain fonda le MDM Invest, un fonds d'aide à l'investissement des Marocains vivant à l'étranger, qui établit encore une fois une volonté claire d'inciter la diaspora à garder contact et à investir au Maroc, sachant que les transferts des migrants contribuent directement à la réduction de la pauvreté des populations

Le Maroc souhaite que les MRE interviennent plus directement dans le développement du Royaume.

Les résultats quantitatifs attendus sont la création de 225 entreprises TPE et PME privées au Maroc et de 1350 emplois durables.

concernées et ont un effet favorable sur l'équilibre financier extérieur du Maroc. Néanmoins, jusque là, les investissements étaient surtout orientés vers la construction d'habitations et une faible proportion des transferts était utilisée pour des investissements productifs durables.

Par ailleurs, le déficit qualitatif des investissements venus de l'étranger est dû au manque persistant d'encadrement dans les phases préliminaires du montage de projet économique. Ainsi, peu de promoteurs parvenaient à faire aboutir leur démarche. Ainsi, les difficultés rencontrées peuvent être de plusieurs ordres : un environnement peu favorable à l'investissement, de lourdes contraintes administratives, des problèmes d'accès au crédit ou à des financements externes, ainsi que l'absence de structures d'accompagnement à la création d'entreprise. Outre l'accès difficile au financement, les MRE sont aussi habitués à une culture de travail et d'affaires plus organisée et structurée. A cela peut s'ajouter un manque de connaissance du marché et de l'environnement des affaires marocains.

L'enjeu pour le Maroc est de faire davantage bénéficier à la fois les MRE, leurs communautés d'origine et le pays de ces transferts en facilitant l'augmentation du niveau d'investissement productif et en appuyant le montage de projets allant dans ce sens, sachant qu'il existe aussi un risque de déclin des transferts d'argent avec la seconde vague d'immigrés, moins habituée à envoyer de l'argent dans le pays d'origine. La clé est l'apport de moyens permettant de canaliser et d'augmen-

ter leur contribution vers l'investissement productif et la création d'entreprises.

De nombreuses contraintes ont été identifiées et doivent être prises en compte. Tout d'abord, la connaissance de l'environnement commercial, des règles et des contraintes juridiques et fiscales en vigueur au Maroc est essentielle. Ensuite, les MRE désirant investir au Maroc ont parfois de faibles capacités de gestion d'entreprise, d'élaboration de plan d'affaires, de recherche de marchés ou de financement et ne bénéficient pas d'un réseau de contacts locaux ou internationaux suffisamment étendu. Il faut également noter la défaillance des services d'accompagnement des porteurs de projet, les MRE étant parfois très éloignés des réalités marocaines. De manière générale, les structures marocaines d'appui aux promoteurs de la diaspora n'arrivent pas bien à cibler et attirer cette communauté pour créer un pont entre les cultures professionnelles et commerciales européennes et marocaines.

Le projet Face Maroc vise au renforcement des institutions d'appui aux PME au Maroc et à la création d'un réseau en Europe et au Maroc d'organismes focalisés sur la promotion de la création d'entreprises. Les résultats quantitatifs attendus sont la création de 225 entreprises TPE et PME privées au Maroc et de 1350 emplois durables. La diffusion avérée des méthodologies pour une réplication sur les différentes zones du monde constitue également une mesure de résultats pour ce projet.

Sanae Taleb avec FaceMaroc

Bilan d'étape FACE Maroc

Dans le cadre du projet FACE Maroc, les partenaires stratégiques - la fondation IntEnt, CIM, AfD et IntEnt Maroc - se sont engagés à atteindre 225 créations d'entreprises générant 1350 emplois directs sur une durée de 4 ans. Entre avril 2009 et fin novembre 2012, les partenaires ont pu réaliser 236 créations d'entreprises, avec un investissement total de 85.126.220 Dirhams. Ces entreprises ont généré 844 emplois directs (y compris l'entrepreneur) lors du début de leur activité. La répartition des profils, pays de résidence et secteurs d'activités s'établit comme suit: 15% des entreprises appartiennent à des femmes, contre 85% créées par des hommes. L'Italie représente 28% des créations, la France 25%, les Pays-Bas 16%, l'Espagne 15%, l'Allemagne 7%, la Belgique 4%, l'Angleterre 3% et les autres pays européens (Suisse, Portugal, Pologne) 1%. Le secteur ter-

tiaire représente 16% du total des entreprises créées (50% dans la région de Casablanca et 23% dans la région de Rabat). Le secteur économique du bâtiment et des travaux publics représente 16% (53% dans la région Tadla-Azilal et 17% dans la région de Marrakech). Le secteur de la restauration et de l'hôtellerie représente 15% (31% dans la région de Tadla-Azilal, 23% dans le grand Casablanca et 15% à Marrakech et dans le Sud). L'import et la distribution représentent 12%, la logistique et les transports 11% et l'industrie 3%. Il est important de noter que 89 % des entreprises créées en 2009 sont encore vivantes au dernier trimestre 2012, ce qui montre une construction adéquate des projets. En effet, les nouvelles entreprises sont particulièrement fragiles dans les premières semaines et mois suivant leur création.